

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette de devoir interrompre le très honorable député, mais je crois que le député de Saint-Denis veut soulever la question de privilège.

[Français]

L'honorable député de Saint-Denis pose la question de privilège.

**M. Prud'homme:** Monsieur l'Orateur, mon rappel au Règlement est qu'à mon sens l'honorable ministre de la Justice allait répondre à la question lorsque le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social y a répondu.

[Traduction]

**M. l'Orateur:** Dans les circonstances, il conviendrait peut-être de permettre au ministre de la Justice de répondre à la question.

**L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, je dois répondre que nous ne préjugeons pas du tout la question, mais la loi est la loi et le ministère de la Justice essaiera de donner aux tribunaux les avis appropriés en se fondant sur la loi actuelle.

**M. Woolliams:** Une autre question sur le même sujet, monsieur l'Orateur. Le ministre de la Justice modifiera-t-il la loi pour l'adopter aux théories du premier ministre ou du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, ma question découle de certains propos tenus à ce sujet lors d'une conférence de presse. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social pourrait-il dire à la Chambre si le premier ministre, en annonçant à une conférence de presse qu'on allait légaliser la marijuana, parlait au nom du gouvernement ou simplement *ex cathedra*?

### LES RELATIONS OUVRIÈRES

#### LES NÉGOCIATIONS AU PORT DE VANCOUVER

**M. Harold E. Winch (Vancouver-Est):** J'aimerais poser ma question au ministre du Travail, monsieur l'Orateur. Comme on a demandé instamment qu'il n'y ait ni grèves ni lock-out dans le port de Vancouver et qu'une trêve de trois mois a été conclue avec le ministre du Travail, celui-ci pourrait-il nous dire maintenant où en sont les négociations, étant donné que le délai va bientôt expirer?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail):** Je dirai brièvement, monsieur l'Orateur, que les négociateurs des divers groupes de travailleurs du port de Vancouver ont soumis au patronat, m'a-t-on dit, des demandes nouvelles ou révisées et une réunion aura lieu telle que prévue.

[Plus tard]

**M. Winch:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, au sujet de la Commission des ports à Vancouver. Puis-je demander au ministre du Travail s'il pense que l'employeur et le syndicat mèneront à bien leurs nouvelles négociations et leur rapport dans un délai de trois mois, après quoi, la grève pourrait légalement avoir lieu?

**L'hon. M. Mackasey:** Monsieur l'Orateur, théoriquement ils pourraient se mettre en grève dès à présent. Ce sont les syndicats eux-mêmes qui ont proposé de ne pas déclencher de grève avant le 5 février pour tenter d'en arriver à un accord satisfaisant avec la direction. J'espère qu'on y arrivera et ce qui m'encourage c'est que les deux parties tiennent des réunions en ce sens.

#### LA PUBLICATION DU RAPPORT RELATIF AU PORT DE MONTRÉAL

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre compte-t-il publier le rapport sur les conditions portuaires à Montréal?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, je puis assurer le député qu'aucun haut fonctionnaire, qu'aucun député de quelque parti que ce soit et que personne, dans le secteur privé n'a suggéré que le rapport ne soit pas rendu public ou qu'il soit supprimé. Ce que j'ai dit tient toujours. Comme je disais le 17 décembre, j'ai reçu le rapport en octobre, je l'ai envoyé traduire et imprimer et le comité ministériel du ministère du Travail en a été ensuite saisi. Ce travail a été terminé au cours des fêtes et le rapport vient d'être soumis à l'examen du ministère des Transports et du Conseil des ports nationaux. Nous annoncerons en temps utile quand le rapport sera déposé.

#### LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

##### LA NOMINATION DU NOUVEAU PRÉSIDENT

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser